

Le Service social pour les immigré·e·s – La Fraternité, le Service juridique et la responsable politique sociale et recherche du CSP Vaud proposent, dans le cadre de leurs *Formations en droit suisse de la migration* sur la Loi Fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) en lien avec la Loi sur l'asile (LAsi) et les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP)

## **Prestations sociales et conséquences sur le permis de séjour**

### Module C

**Mardi 26 mars 2024**  
9h -12h et 13h30 -16h

**Lieu :** Salle de la Fraternité, Place Marc-Louis Arlaud 2 à Lausanne

#### **Public-cible**

Les professionnel·le·s **qui ont suivi le module A ou qui ont des connaissances de base en droit de la migration.**

#### **Objectifs**

Présenter les différents régimes d'aide sociale existants et préciser quel accès est garanti en fonction des différents statuts de séjour. Il sera aussi traité des conséquences sur lesdits statuts d'une dépendance aux différents régimes d'aide sociale.

#### **Prix et support de cours**

CH 260.- par personne, support de cours format numérique inclus.

Le code d'accès aux documents sera envoyé avec la confirmation définitive quelques jours avant le cours.

Le support de cours est indispensable lors de la journée, merci de l'avoir avec vous en l'imprimant ou en venant avec votre ordinateur.

**Délai d'inscription :** 23 février 2024

## **PROGRAMME**

### **I. Introduction générale**

*par Magalie Gafner, juriste au Service juridique du CSP Vaud.*

### **II. Le minimum vital à géométrie variable**

*par Caroline Regamey, sociologue, responsable politique sociale et recherche du CSP Vaud.*

### **III. Les différents régimes d'aide sociale selon le type d'autorisation et les conséquences sur le droit au séjour familial selon les accords sur la libre circulation des personnes (ALCP)**

*par Magalie Gafner, juriste au Service juridique du CSP Vaud.*

### **IV. Atelier : les différents régimes d'aide sociale selon le type d'autorisation et les conséquences sur le droit au séjour familial selon la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI)**

Discussions et échanges autour de situations concrètes.

*Animation par des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Service social pour les immigré·e·s - La Fraternité du CSP Vaud.*